

Association Sauvons Nos Arbres !

A la Commission des Travaux et des Constructions

L'acceptation de l'Association Sauvons Nos Arbres au nouveau projet d'aménagement de la Plaine de Planpalais est conditionnée par les éléments suivants :

- La conservation intégrale de l'alignement des arbres le long de l'Avenue du Mail
- La nomination d'un expert indépendant choisi ou agréé par notre association qui supervisera la transplantation des arbres et assurera un suivi sur trois ans
- La transplantation est effectuée directement sur le lieu de plantation définitive, minimisant ainsi le stress imposé à l'arbre
- Un unique abattage de six arbres le long de l'Avenue Henri-Dunant
- La nouvelle plantation de l'alignement le long de la Rue Henri-Dunant est composée d'arbres aptes à assurer une couverture foliaire optimale
- La mise en œuvre d'importantes mesures d'assainissement du sous-sol lors de la plantation en pleine terre
- Une protection entourant les arbres en surface, et
- Une protection contre l'épandage de sel en hiver.

En vous remerciant de l'attention que vous portez au projet de l'aménagement de la Plaine de Plainpalais et de l'écoute faite à notre association, nous espérons Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, que la protection des arbres reste la priorité de votre commission.

Le Comité

Le 13 novembre 2013

Sauvons Nos Arbres !